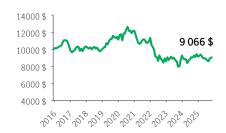
Fonds de revenu garanti RetraitePlus Manuvie

Élevé

RETRAITEPLUS MANUVIE

Frais d'entrée, Frais de sortie, Frais modérés · Performances au 30 novembre 2025 · Actifs au 31 octobre 2025

CROISSANCE DE 10 000\$ ±



APERÇU

Date de création: 28 octobre 2013

Répartition des actifs :

Revenu fixe canadien à long terme

Actif net: 61,4 \$ millions Profile de risque: Faible

Frais de gestion: 1,23%

Faible
Statut du fonds : VES

Ratio des frais de gestion 1 : 2,54 %

Primes d'assurance : 0,68%

FONDS SOUS-JACENT

Nom : Fonds de revenu garanti RetraitePlus

Manuvie

Gestionnaire de fonds :

Manuvie

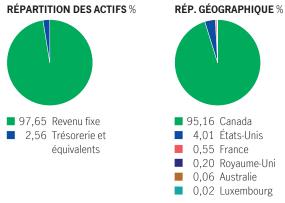
CODES DE FONDS

Options de vente	Code de fonds	Statut du fonds
FE	MRP2335	VES
FS	MRP2331	VES
FM	MRP2332	VES

OBJECTIF DE PLACEMENT DU FONDS

Ce Fonds vise à préserver le capital et à procurer un revenu régulier.

RENDEMENT ANNUEL ** % 2016 2017 2018 2020 2022 2024 2019 2021 2023 -3,30 11,04 5,24 -2,70 9,23 -6,84 -24,27 7,93 -1,45 **RENDEMENTS COMPOSÉS ** %** 1 mois 3 mois 6 mois AAJ 1 an 3 ans 5 ans 10 ans Créat. 0.43 -0,78 -4,00 0,46 -5,73 -0.98-0.375,42 1,23



REPARTITI	ON - TITRES	S À REVENU FIXE 🤉

Provinciales canadiennes	53,23
Gouvernementales can.	15,37
Sociétés canadiennes	14,54
Canadiennes qualité sup.	10,01
Sociétés américaines	2,41
Municipales canadiennes	1,60
L'Agence canadienne	0,86
Internationales de qualité supérieure	0,55
Gouvernementales amér.	0,32
Sociétés internationales	0,30

TITRES DU FONDS SOUS-JACENT %

Fonds en gestion commune de titres à revenu	50,28
fixe de très longue durée Gestion de	
placements Manuvie	
Fonds revenu fixe canadien longue durée en	25,04
gestion commune de gestion de placements	
Manuvie	
Fonds de base de revenu fixe canadien en	24,89
gestion commune de gestion de placements	
Manuvie	

DIX PRINCIPAUX TITRES DU FONDS LE PLUS GRAND %

Province de l'Ontario, 0,01 %, 2053-12-02	7,86
Province de l'Ontario, 0,01 %, 2055-12-02	6,30
Gouv. du Canada, 0,01 %, 2055-12-01	5,51
Province de Québec, 0,01 %, 2053-12-01	4,78
Province de Québec, 4,2 %, 2057-12-01	4,30
Province de l'Ontario, 0,01 %, 2045-06-02	3,67
Province de Québec, 0,01 %, 2043-12-01	3,19
Province de Québec, 0,01 %, 2045-12-01	3,11
Hydro-Quebec, 0,01 %, 2050-02-15	2,89
Province de Québec, 2,85 %, 2053-12-01	2,85

Source pour toutes les données: Transmission Media, au 30 novembre 2025. ±À titre indicatif seulement. *Ouvert aux virements entrants seulement ¹ Le RFG est estimé pour l'année courrante. **Des frais supplémentaires s'appliques aux options de garantie RevenuPlus et SuccessionPlus et sont payés sur une base annuelle à même le contrat. Ces frais ne sont pas reflétés dans la performance.

Toute somme attribuée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Rendement après déduction du RFG. Le rendement antérieur n'indique pas un rendement futur. Le diagramme Croissance de 10 000 \$ est présenté uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter la valeur future du fonds distinct. Pour plus d'informations concernant les garanties, les frais et les dépenses qui peuvent s'appliquer aux fonds distincts, veuillez-vous reporter au dossier d'information 'Faits concernant le contrat et le fonds' (Contract and Fund Facts) du fonds distinct. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émettrice des contrats de fonds distincts Manuvie et est garante de leurs dispositions de garantie. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.